

# COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

## Compte rendu de réunion du Comité Directeur

*Validé par les membres présents du comité directeur*

Réunion en visioconférence le 28 mars 2023 – 20 h 15

Présents : Philippe BOURGEOIS, Christophe COSSIN, Jérôme DOMBRAT, Laurent DURAND, Michel FEICHT, Isabelle FRIRY, Eric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Emilie SONNEFRAUD, Dominique THIRION.

Excusé : Jean-Pierre VOYEN.

Absent : Allain VOYEN.

### 1- Informations du Président

#### **Charte Sport :**

Le dossier est bouclé. 11 clubs ont fait des demandes pour un total de 17 259,39€ dont 9153 € éligibles. L'enveloppe allouée pour la discipline est de 4160€ (en moyenne 378€ par dossier).

Le calcul de la répartition tient compte de la nature de la demande (matériel coefficient 1, équipement et consommables de 0.85 à 0.95 (critères Conseil Départemental)) ainsi que des taux différents appliqués aux collectivités 50% ou 65% (critères Conseil Départemental). Les points de bourse développement du CD entrent également en ligne de compte (critère CD88).

Voir tableau en annexe

#### **Dossier ANS :**

Le dossier est bouclé, en tenant compte des axes obligatoires avec un total s'élevant à 7700€ et des demandes pour 7100€.

Actions vers les jeunes	inscrit 8500€	demande 3300€
Ping en extérieur	inscrit 3100€	demande 1500€
Formation	inscrit 1500€	demande 500€
Soutien aux clubs	inscrit 4600€	demande 1800€

L'action envers les jeunes sera menée sans problème, pour le Ping en extérieur il y a l'obligation de faire des actions (tournois...).

TT Ballons des Vosges est candidat pour une action dans les écoles sur RUPT SUR MOSELLE, une rencontre avec les enseignants va se faire au mois d'avril. Le potentiel sur le secteur est important. L'objectif étant de relancer l'activité sur RUPT SUR MOSELLE.

#### **Aide aux joueurs :**

La Bourse allouée à Amélie ROMANELLO du club d'ANOULD sera versée en fin de saison. Amélie quittera le pôle à la fin de l'année scolaire, elle n'atteint pas le niveau requis de 1600 points pour la prochaine rentrée.

#### **Assemblée Générale FTTT :**

Elle aura lieu samedi 1 avril en visioconférence, le Président du CD y participera.

#### **Courrier du CD88 :**

Après 3 réunions en visioconférence du comité de rédaction, la 1ère version a été mise en forme et diffusée dans les clubs. Elle contient des liens vers le site qui permettront une meilleure fréquentation de celui-ci. Peu de retours pour le moment. Des évolutions seront possibles.

## 2- Pôle développement promotion

Point licenciation :

D88 - VOSGES	Loisir			Compétition			Total		
	22/23	21/22	Diff	22/23	21/22	Diff	22/23	21/22	Diff
25/03/2023									
06880002 - ANOULD	32	24	8	72	80	-8	104	104	0
06880007 - NEUFCHATEAU T.T.	0	0	0	35	23	12	35	23	12
06880010 - SAINT DIE SRD	84	130	-46	61	54	7	145	184	-39
06880017 - UZEMAIN	7	1	6	8	9	-1	15	10	5
06880018 - LA HOUSIERE	0	0	0	8	6	2	8	6	2
06880021 - BAINS LES BAINS	9	14	-5	11	10	1	20	24	-4
06880022 - VITTEL	29	13	16	43	39	4	72	52	20
06880049 - MIRECOURT	7	12	-5	19	20	-1	26	32	-6
06880050 - VAGNEY	4	0	4	20	18	2	24	18	6
06880051 - GOLBEY	32	25	7	40	34	6	72	59	13
06880060 - LA BRESSE T.T.	6	0	6	6	7	-1	12	7	5
06880064 - TT des Ballons	22	25	-3	44	30	14	66	55	11
06880066 - ELOYES	10	5	5	28	28	0	38	33	5
06880071 - EPINAL T.S.P.	31	22	9	25	22	3	56	44	12
06880073 - SAINTE MARGUERITE C.T.T.	2	0	2	12	10	2	14	10	4
06880083 - XONRUPT A	0	0	0	6	7	-1	6	7	-1
06880086 - MOYENMOUTIER	7	0	7	6	12	-6	13	12	1
06880101 - DOMFAING-	15	18	-3	29	27	2	44	45	-1
06880113 - LA BOURGONCE	1	1	0	13	12	1	14	13	1
06880119 - CHARMES	1	7	-6	20	14	6	22	21	1
06880123 - ETIVAL ASRTT	34	20	14	62	54	8	96	74	22
06880138 - MONTHUREUX	2	2	0	15	16	-1	17	18	-1
06880140 - THIAVILLE	0	0	0	17	16	1	17	16	1
06880143 - HADIGNY	16	17	-1	11	15	-4	27	32	-5
06880145 - THAON CHEN	32	26	6	50	47	3	82	73	9
06880146 - DOMPAIRE	16	12	4	16	18	-2	32	31	1
06880157 - BEGNECOURT	1	2	-1	12	11	1	13	13	0
<b>Total</b>	<b>400</b>	<b>376</b>	<b>24</b>	<b>689</b>	<b>658</b>	<b>31</b>	<b>1090</b>	<b>1035</b>	<b>55</b>

+24 licences loisir par rapport à 2022, +31 licences compétition, 139 licences événementielles.

## **Formation :**

La Ligue organise une formation « initiateur de club » en visioconférence sur 3 mardis en avril. Le CD devra organiser la partie mise en situation avec des candidats potentiels de VITTEL et SAINT DIE

## **Visites de clubs :**

Depuis la dernière réunion, les clubs d'UZEMAIN et MOYENMOUTIER ont été visités.

Après des difficultés passagères, le club de MOYENMOUTIER semble repartir. UZEMAIN a de nouveaux jeunes adhérents et envisage de les inscrire aux interclubs jeunes.

Tous les clubs prioritaires ont été visités sauf EPINAL.

## **3- Pôle gestion de l'activité**

### **Commission technique**

Le prochain stage aura lieu à Bruyères le 17 avril, les fiches d'inscription ont été envoyées.

La commission se réunira le 15 mai après le deuxième challenge jeunes pour faire la sélection pour les inter-CD.

### **Commission sportive**

Pour les interclubs jeunes, modification du règlement, c'est le classement du mois qui est pris en compte. Une note d'information sera envoyée avec les inscriptions du prochain tour.

### **Commission arbitrage**

#### **Aide à l'arbitrage :**

Le CD vote à l'unanimité la décision d'excuser tous les clubs non présents car ils n'ont pas été recontactés depuis l'envoi du tableau de désignations en octobre (manque de communication). Il serait bon d'envoyer les convocations plus tôt, y compris pour les JA.

## **Validation des organisations**

Depuis la dernière validation, le challenge jeunes d'automne, 2 tours de Critérium Fédéral, le challenge Fischer, les finales par classement, le championnat des Vosges TC et 1 tours d'interclubs jeunes ont été organisés.

**1<sup>er</sup> challenge jeunes** à DOMPAIRE le 15 janvier avec Eric MATHIS, Philippe BOURGEOIS, Jean-Pierre VOYEN et Michel FEICHT au juge arbitrage. BEGNECOURT et EPINAL présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**3<sup>ème</sup> tour de Critérium Fédéral** à DOMPAIRE le 29 janvier. THAON et UZEMAIN présents en aide à l'arbitrage. Juges-arbitres Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Laurent DURAND. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**Challenge Fischer** le 12 février à ELOYES avec Eric MATHIS, Jérôme DOMBRAT et Laurent DURAND au juge arbitrage. LA HOUSIERE présent et VAGNEY excusé en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**3<sup>ème</sup> tour des Interclubs jeunes** à VAGNEY le 25 février avec René PARIS et Philippe BOURGEOIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**Finales par classement** à SAINT DIE le 26 février avec Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN, Philippe BOURGEOIS au juge-arbitrage. MOYENMOUTIER présent et CHARMES VINCEY excusé en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 200 €.

**4<sup>ème</sup> tour de Critérium Fédéral** à EPINAL le 12 mars. DOMPAIRE présent et NEUFCHATEAU excusé en aide à l'arbitrage, juges-arbitres Eric MATHIS, Christophe COSSIN, Willy MEYERHOFF et Jérôme DOMBRAT. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**Championnat des Vosges TC** à MOYENMOUTIER les 25 et 26 mars. GOLBEY, SAINTE MARGUERITE et SAINT DIE présents en aide à l'arbitrage le samedi, ANOULD, DOMFAING et

VITTEL présents le dimanche. Juge arbitres Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Philippe BOURGEOIS les deux jours et Isabelle FRIRY le dimanche. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

#### **4- Pôle gestion administrative et financière**

##### **Point financier**

Le trésorier intervient au moment de la présentation du tableau des organisations, en commentant les chiffres et précise qu'il a bien eu les cahiers des charges et les rapports JA de toutes les manifestations. Il a reçu aussi toutes les notes de frais à l'exception de deux notes du championnat TC. Il évoque plusieurs points :

- **Les Finales classements** : lors de cette journée et afin d'assurer le bon déroulement de la compétition, le JA a demandé au Club organisateur de Saint-Dié d'ajouter quatre tables. Le trésorier informe que dans ce cas, il est prévu d'augmenter l'indemnité versée au club. Il propose d'ajouter 40,00€ et par conséquent de verser 200,00€. Ce qui est validé par l'ensemble des membres présents.
- **Les aides à l'arbitrage** : le problème de l'aide à l'arbitrage par les clubs est une nouvelle fois soulevé. Plusieurs clubs n'ont pas répondu présents, ce qui complique l'organisation des compétitions. Pour certains clubs, leur convocation tardive ne leur a pas permis de mettre à disposition des aides bénévoles. Les membres présents confirment que l'implication des clubs est nécessaire mais qu'il faudra revoir en début de saison les modalités d'attribution et les délais de convocation. Compte tenu de ces éléments, il est décidé exceptionnellement pour cette saison, qu'il n'y aurait pas d'amendes infligées aux clubs pour absence d'aide à l'arbitrage. Enfin, une communication précise devra être faite sur ce sujet à l'ensemble des clubs et cela avant la saison 2023-2024.
- **Le déroulement du championnat TC** : le trésorier évoque la prise connaissance des mails relatifs au changement de règlement au cours de cette compétition, alors que le rapport JA ne le mentionne pas. Ce sujet est repris par le responsable de la compétition qui donne toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du déroulement de la compétition. Après quelques échanges, les membres valident les décisions prises ce jour-là par les JA.
- **La rédaction et la collecte des notes de frais de la table des JA** : le trésorier remercie les JA pour la bonne application des recommandations faites lors du précédent comité directeur et concernant la rédaction et l'envoi des notes de frais des organisations.

##### **Situation financière trésorerie et clubs**

Le trésorier présente le tableau de synthèse de la trésorerie en banque. Le solde de de trésorerie est égal à 49 784,26€ contre 39 002,18 € au 30/06/2022. Depuis le dernier comité directeur, la Ligue nous a versé le 19/01 les quotes-parts arrêtées au 31/12/2022, soit un montant global de 8 953,05€. Cela concerne, les ré affiliation, les engagements au championnat par équipes, au critérium fédéral et les prises de licences par les clubs vosgiens.

Quant à la situation financière des clubs vis-à-vis du CD, le trésorier précise qu'elle est satisfaisante. 11 clubs ont une dette globale de 1 012,60€. Le solde de la balance est excédentaire 2 005,63€. Un seul club a un solde à zéro et nous avons des avoirs sur 15 clubs pour un montant de 3 018,23 €. Tous les engagements des joueurs dans les compétitions départementales, à l'exception du championnat TC du week-end dernier ont été enregistrées dans SPID et comptabilisées.

## Tarifs 2023-2024

Le trésorier propose d'échanger sur le tableau de simulation des Tarifs 2023-2024. Il rappelle que les tarifs n'ont pas évolué depuis plus de 5 ans. Il propose d'augmenter légèrement les tarifs d'engagement dans les compétitions départementales, à savoir : les Interclubs Jeunes passeraient de 3€ à 4€, les Challenges Jeunes de 2,50€ à 3€, la coupe des Vosges de 17€ à 18€ et les autres compétitions de 5€ à 6€ par tableau. Il propose de ne pas augmenter la cotisation départementale sur les licences.

Ensuite, il propose d'augmenter l'indemnité d'organisation pour les clubs et de la passer de 160€ à 170€ la journée, de 70€ à 80€ demi-journée (<= 10 tables) et de la maintenir à 120€ pour la demi-journée (> 10 tables).

Enfin, il propose de revoir les frais de collation de la table d'arbitrage et de les insérer dans le tableau des tarifs. Après des échanges entre les membres présents, les frais de collation maximum sont fixés à 10€ la demi-journée et 15€ la journée avec fourniture d'une facture par le club organisateur qui sera validée par le JA de la compétition.

Après quelques échanges et propositions les tarifs sont votés à l'unanimité des membres présents.

Enfin le trésorier précise qu'il n'a pas prévu de faire un point financier sur les recettes-dépenses, mais qu'une situation financière et comptable détaillée sera présentée au comité directeur du 28/06.

### SITUATION FINANCIERE au 11/01/2023

#### TRESORERIE

	Solde au 30/06/2022	SOLDE AU 11/01/2023
CC CREDIT MUTUEL	487,86	704,08
LIVRET A CREDIT MUTUEL	38 514,32	44 592,80
<b>TOTAUX</b>	<b>39 002,18</b>	<b>45 296,88</b>

#### CLUBS

	NOMBRE	MONTANT
AVOIRS	17	-2 646,43 €
DETTES	3	429,20 €
A Zéro	7	0,00 €
<b>TOTAL / Solde Balance SPID</b>	<b>27</b>	<b>-3 075,63 €</b>

## 5- Divers

Prochaine réunion du CD le 28 juin à DOMFAING en présentiel.

La séance est levée à 23h.

La Secrétaire,  
Isabelle FRIRY

Le Président,  
Etienne ROBERT